



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
ÉCOLE SECONDAIRE DE MIRABEL  
26 mai 2021, 19h00**

**Procès-verbal**

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DU PRÉSIDENT**

M. Éric Brisebois (président) et Mme Nathalie Flamand ouvrent la séance à 19h00.

<b>NOMS</b>	<b>MEMBRES</b>	<b>PRÉSENCE</b>	<b>ABSENCE</b>
Nathalie Flamand	Directrice	X	
Nadine Beaudry	Directrice adjointe	X	
Éric Brisebois	Parent	X	
Nathalie Côté	Parent	X	
Mélanie Primeau	Parent	X	
Jean-François Proulx	Parent	X	
Annick Gagnon	Parent	X	
Sandra Laforest	Parent substitut		
Isabelle Viau	Parent	X	
Patrick Bourcier	Parent		X
Marjorie Octave	Parent substitut		
Isabelle Baril	Enseignante	X	
Tessa Hutton-Laplante	Enseignante	X	
Isabelle Marineau	Enseignante		X
Dubois-Duplessis, Sandra	Enseignante	X	X
Daniel Bastien	Enseignant	X	
Nancy Savage	Enseignante	X	
Benoit Desrosby	Enseignant	X	
Marie-Josée Tremblay	Technicienne en loisirs	X	X
2 élèves			X

**2. DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE**

Mme Annick Gagnon est désignée secrétaire pour la présente séance.

### **3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Mme Nathalie Flamand demande :

- D'ajouter au point 13 « Questions diverses », Assemblée générale de parents.

Mme Isabelle Viau propose l'adoption de l'ordre du jour.

**CE-2020-2021-27**

### **4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 28 AVRIL 2021**

Mme Nathalie Flamand :

Demande une précision à la secrétaire qui a procédé à la rédaction du procès-verbal quant au point 7, dernier paragraphe. Aucun changement nécessaire.

Point 12, Mme Flamand informe que le sondage a été retransmis aux élèves. Mme Flamand va s'inspirer des réponses obtenues lors de divers comités et assure qu'il va avoir des suites aux réponses et suggestions des élèves.

Point 14, Mme Flamand informe que le courriel transmis le vendredi précédent la présente rencontre, contenait les informations utiles concernant le déroulement des dernières journées d'école. Il n'y aura pas d'examens ministériels.

Mme Isabelle Baril :

Point 8 b), une coquille quant à l'acronyme, ce dernier devrait se lire OPCR. Mme Flamand va procéder à la correction au procès-verbal.

Mme Annick Gagnon propose l'adoption du procès-verbal du 28 avril 2021.

**CE-2020-2021-28**

### **5. PAROLE À L'ASSEMBLÉE**

Aucune parole à l'assemblée.

## **6. FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (PARTAGE)**

Rappelle qu'il est de la responsabilité des membres d'avoir complété le visionnement des capsules et la lecture des fiches.

Fiche 25, résumé du rôle et des obligations des élèves élus au CÉ.

Fiche 28, concerne la procédure pour les séances à distance. Le but étant d'uniformiser la procédure.

Rien de nouveau n'est appris par l'ajout de ces capsules et de ces fiches.

Ces fiches et capsules ne soulèvent aucune question par les membres du conseil d'établissement.

## **7. ADOPTION DES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS 2021-2022**

Mme Flamand explique que les différences quant aux frais sont liées au choix d'utiliser un cahier d'exercices ou non.

### Secondaire I :

Il y a une diminution, le prix du cahier d'exercices est le même que l'an dernier.

Il y a une augmentation du prix lié au choix du cours de Plein Air étant donné du coût des billets de ski et du prix du transport. En ce qui concerne le cours de Plein Air, le principe du parent-payeur s'applique, par conséquent si tous les frais ne sont pas utilisés, ceux-ci sont remboursés aux parents.

Question de M. Jean-François Proulx : Le montant des frais de reprographie pour certains cours est vraiment élevé selon lui. Il questionne la nécessité d'avoir autant de reprographie, il considère que cela est un grand volume de papier.

Mme Flamand suggère de réduire le coût de certains frais de reprographie (elle prend le risque) et elle s'engage à faire les vérifications nécessaires pour s'assurer que les frais requis représentent le besoin réel.

Intervention de Mme Isabelle Baril : elle a fait le calcul selon les tarifs établis et les frais réclamés représentent le coût réel et le besoin réel.

M. Jean-François Proulx ne fait aucune demande, mais tenait à soulever le point.

Les frais resteront tels que prévus aux listes scolaires soumises pour adoption, aucune modification.

Il n'y a aucun autre commentaire.

Mme Isabelle Viau propose l'adoption des frais chargés aux parents.

**CE-2020-2021-29**

## **8. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS**

Mme Viau informe le conseil des sujets discutés lors de la dernière rencontre du comité de parents :

1. Calendrier scolaire 2022-2023 : Plusieurs conseils d'établissement ont soulevé le fait que les enfants terminaient trop tard pour Noël, par conséquent, le calendrier a été modifié et les élèves termineront le 22 décembre et une journée pédagogique de janvier a été retirée.

La journée pédagogique du 10 novembre 2021 a été déplacée au 11 novembre 2021 (jour du Souvenir)

2. PDI (Plan directeur immobilier)

Il y aura beaucoup de nouvelles écoles, de démolition et de changement de vocation de certaines écoles, sauf à Saint-Janvier.

Il n'y a aucun commentaire de la part des membres du Conseil d'établissement.

## **9. ADOPTION DU BUDGET 2021-2022**

Mme Nathalie Flamand donne les explications suivantes quant au budget.

Fonds 1 : il s'agit du budget de fonctionnement.

Le budget total inclut les mesures ministérielles, OPCR et les revenus provenant des parents.

13xxx : cahiers d'exercices et frais de profil

21120 : boîtes de papier, encre, crayon pour l'école

21200 : frais de reprographie (5 000\$ pour les frais de reprographie relatifs aux évaluations (examens) ceux-ci sont exclus du poste 21200)

22230 : TIC, frais pour l'informatique des élèves

23230 : frais de surveillance du dîner (surveillants + TES) les frais chargés aux parents seront de 90 \$ par élève.

23237 : Ajout d'un surveillant, frais pris dans la mesure persévérance, cela évite d'augmenter les frais de dîner réclamés aux parents. Le surveillant sera présent pour les heures du dîner et certaines plages au local de retrait, cela permettra de libérer les enseignants.

23355 : Aide alimentaire, était nouveau, mais a été conservé et sert également au système d'émulation. On doit s'assurer de respecter le guide alimentaire canadien.

242xx : Permettront de libérer les enseignants de français pour aider les élèves qui utilisent des portables. (Équivalent de 8 périodes)

26xxx : Permet de libérer les enseignants.

27000 : Parascolaire, correspond à des sommes provenant du Ministère et un 10 \$ facturé aux parents. (Ex : système d'émulation, activités d'accueil)

27608 et 27616 : Frais utilisés pour faire des sorties culturelles

53100 : Poste servant au soutien administratif.

53511 : 25 \$ par employé est accordé pour permettre de reconnaître le travail effectué.

611xx : Pour la réparation de l'immeuble

63000 : Pour l'achat de produits ménagers.

77100 : Sommes réservées pour le recouvrement des mauvaises créances.

Question de Mme Isabelle Baril quant au poste 73800 concernant l'encadrement des stagiaires. Mme Flamand explique que cette somme sert principalement à la reprographie, à l'agenda, etc.

Mme Flamand apporte une précision quant au poste 23237, surveillance du local de retrait. Maintenant, il y a 3 périodes de surveillance effectuée par des enseignants. L'an prochain, seules 2 périodes seront supervisées par des enseignants. L'autre période sera pour du support pédagogique (fait par un enseignant).

Intervention de M. Éric Brisebois, ce dernier voudrait que l'éducation se poursuive au local de retrait. Il considère important de continuer l'apprentissage et que son rôle éducatif soit poursuivi.

Mme Flamand explique que pour être plus attrayante étant donné la pénurie d'employés, elle se doit d'être concurrentielle et ainsi offrir un poste avec plus d'heures.

Fonds 3 : Personnel non enseignant

Il y a eu une bonification pour les TES, psychologues, la bibliothèque et le TTP.

Question de Mme Isabelle Baril : demande si l'école aura un psychologue. Mme Flamand est en réflexion, cette année la CSRDN n'a pas été en mesure d'avoir un psychologue. Elle réfléchit à requérir les services d'un psychoéducateur à 100%.

Intervention de Mme Isabelle Baril : quant au poste 2314x. Ce poste permettra de bonifier les heures des psychoéducateurs.

Le poste 63000 sert au salaire des concierges et à effectuer le ménage d'été.

Mme Flamand précise qu'il devrait y avoir des annonces ministérielles à venir, concernant, les mesures de tutorat. Le montant et les critères sont à venir.

Mme Mélanie Primeau propose l'adoption du budget.

Le budget est adopté à l'unanimité.

### **CE-2020-2021-30**

Explications de Mme Flamand quant **aux règles de transférabilité**.

Mme Isabelle Baril propose l'adoption des règles de transférabilité.

Celles-ci sont adoptées à l'unanimité.

### **CE-2020-2021-31**

## **10. APPROBATION DES ACTIVITÉS : PROJET FINES HERBES ET PLEIN AIR.**

### a) Projet Fines Herbes.

Ce projet est chapeauté par Mme Wilson. Il s'agit d'un projet d'entrepreneuriat.

Les élèves participeront à chacune des étapes.

Proposé par Mme Nathalie Côté et approuvé à l'unanimité.

### b) Activités de fin d'année

Mme Marie-Josée Tremblay explique qu'il y a eu une compétition amicale. Une classe de chaque niveau a reçu un repas gratuit. Deux groupes ont fait le choix d'aller à la crèmerie du coin. Le coût sera moins élevé pour un cornet. Pour les élèves de secondaire 2, la sortie à la crèmerie serait le 14 juin et pour les élèves de secondaire 3 la date est à venir. Les groupes seraient accompagnés de leurs tutrices et de Mme Tremblay.

Proposé par Mme Marie-Josée Tremblay.

Adopté à l'unanimité.

### c) Plein air.

Mme Dubois-Duplessis, informe le conseil d'établissement que la semaine prochaine aura lieu l'activité de Géo Cachting. Cette activité sera reportée au 18 juin considérant la grève annoncée.

Le 3 juin, si la grève a lieu, la sortie à la Montagne noire ne pourra pas avoir lieu. Il pourrait y avoir un autre moment, soit le 11 juin en am ou les 21 ou 22 juin.

**CE-2020-2021-31**

## **11. SOMMAIRE DES DONS**

Sujet fermé.

## **12. COMITÉ ESM**

Mme Tremblay informe le CÉ que les deux étudiantes siégeant sur le conseil ne pouvaient être présentes, car elles travaillaient.

L'évènement de fin d'année aura lieu le 23 juin de 13h à 17h. Il n'y aura pas de bal de finissants.

Tous les détails ne sont pas finalisés, ils sont en communication avec la santé publique.

Arrivée des élèves par bulle classe: entre 13h et 14h.

La cérémonie se déroulera de 14h à 16h. La cérémonie aura lieu sous le chapiteau.

Le départ aura lieu entre 15h et 16 par bulle classe.

Ce ne sera pas habituel, mais les élèves et le comité ESM sont très conscients des contraintes et de l'importance de respecter les règles.

Il n'y aura pas de danse.

Il y aura également des agents de sécurité pour faire respecter les règles (masques, distanciation).

Mme Isabelle Baril demande si les enseignants pourront être présents et assister.

Mme Flamand précise que les enseignants de secondaire 5 pourront être présents pour les autres, cela sera peut-être possible pour un nombre limité. Les informations seront à venir, suivant les règles de la santé publique.

### **13. SUIVI COVID**

Mme Flamand informe les membres qu'il y a eu 1 nouveau cas de COVID depuis la dernière rencontre. 46 élèves ont été placés en isolement.

Mme Flamand est très fière des élèves.

Question de M. Jean-François Proulx concernant la vaccination des élèves.

Mme Flamand explique qu'il y a deux options, soit qu'il y aura une clinique à l'école ou que les élèves seront transportés à la clinique de vaccination.

D'ici la fin de la semaine, elle devrait recevoir les informations nécessaires.

Mme Isabelle Viau informe que l'option retenue serait le déplacement des élèves à la clinique de vaccination pendant la journée.



Mme Mélanie Primeau s'interroge de ce que feront les élèves déjà vaccinés pendant que les autres seront partis pour la vaccination. Mme Flamand explique qu'il va s'agir d'un casse-tête. Les cours seront probablement maintenus.

#### **14. QUESTIONS DIVERSES**

A) Prochaine rencontre.

La rencontre du 16 juin ne serait pas requise sauf si de nouveaux sujets doivent être apportés.

B) Assemblée générale de parents : celle-ci devrait avoir lieu le mercredi 8 septembre à 19h. La rencontre du CÉ serait tout juste avant à 18h.

C) Mme Flamand tient à remercier tous les membres du Conseil d'établissement pour leur assiduité et leur implication. M. Éric Brisebois remercie également tous les membres.

Levée de l'assemblée à 20h24.

La prochaine rencontre devait se tenir le 8 septembre 2021 à 18h.

Annick Gagnon, secrétaire